

Règles de la comptabilité publique, les outils budgétaires et le contrôle de gestion

Contexte

Dans un contexte de maîtrise des dépenses hospitalières et de santé et avec les réformes en vigueur (T2A, EPRD, certification des comptes), la gestion des finances et de la comptabilité est devenue indispensable dans les établissements publics de santé. Les praticiens du secteur doivent donc être sensibilisés aux grands principes afin de piloter avec performance l'activité de leur unité ou pôle. Cette formation vise à comprendre les mécanismes de la gestion et du suivi budgétaire et financier qui s'appliquent en abordant, toutes activités confondues, la structure budgétaire et financière d'un établissement public de santé.

Objectifs

- **Connaître les règles de la comptabilité hospitalière.
- Savoir distinguer les dépenses d'investissement de celles d'exploitation.
- Maîtriser la construction des outils **budgétaires**.**

Renseignements complémentaires

Contact : Anissa Boukhalfi (a.boukhalfi@anhf.fr)

Programme

Les règles de la comptabilité publique hospitalière (M21) :

Vocabulaire : Comptabilité, finances, trésorerie, budget Les phases administratives de la dépense, principe de dématérialisation des factures via Chorus Les phases administratives de la recette Le plan comptable hospitalier Identification des comptes et recherche des opérations comptables et financières Distinction entre les investissements (immobilisations) et l'exploitation Connaître les principes fondamentaux de la procédure budgétaire et comprendre les impacts induits par le GHT

La notion de budget et de résultat en établissement de santé Replacer l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) dans la stratégie de l'établissement Le lien entre budget et projet d'établissement Le contrôle de gestion à l'hôpital

Principes et outils MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

Pédagogie participative fondée sur une alternance d'apports cognitifs et méthodologiques, de moments

d'échanges, de travaux de groupes, de synthèse.

Public

Agents administratifs des services Finances Comptabilité - Etablissements sanitaires

Exercice

2023

Code de formation

QFA02

Nature

AFR

Organisé par

CNEH

Durée

14 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences

Date et lieu

GROUPE 1

Du 8 mars au 9 mars 2023

Groupe Ets sanitaires (M21)

Ramonville-St-Agne 31520

GROUPE 2

Du 7 septembre au 8 septembre 2023

Groupe Ets médico-sociaux et sociaux (M22)

Ramonville St Agne 31520